

Objet : Portail Famille : Réservations ALSH été 2023 en ligne

Chers parents,

Le Portail Famille a été mis en place pour faciliter la mise à jour de vos coordonnées personnelles (changement de situation familiale, de quotient CAF, d'établissement bancaire...), le téléchargement de vos attestations fiscales, la consultation et le paiement de vos factures.

Le Portail Famille sera **l'unique moyen de réserver en ligne, pour les vacances de cet été. Les réservations sont possibles à partir du 30 mai.**

Rappel :

- **du 10/07/2023 au 4/08/2023** Inscriptions à la semaine uniquement
- **Du 21/08/2023 au 1/09/2023** Trois jours minimum par semaine

Les réservations par le Portail Famille deviennent **obligatoires** pour être prises en compte.

Pour une première connexion au Portail Famille, vous devez avoir créé votre compte en vous connectant sur le site de la Ville : <https://portail.berger-levrault.fr/MairieBeautiran33640/accueil>

Une adresse électronique, un mot de passe et votre code abonné vous seront alors demandés (Attention : un seul par famille).

- **Réservation** : La demande de réservation signifie que vous souhaitez que votre enfant soit présent ce jour-là. Le traitement de vos demandes est consultable sur votre espace dans la rubrique « Mes demandes ». Une confirmation vous est ensuite envoyée par mail. Une réservation entraîne une facturation sauf si une demande d'absence justifiée a été formulée.
- **Annulation / Absence** : Lorsque vous avez réservé mais que finalement vous n'avez plus besoin du service jeunesse pour garder votre enfant, il faut annuler sa réservation via le portail. **Toute annulation non effectuée 48h avant la date de présence sera obligatoirement facturée.** Une annulation, la veille ou le jour même, devra être obligatoirement justifiée par un certificat médical. Sans ce dernier, le mercredi de centre de loisirs sera facturé.

Nous restons à votre disposition, si vous avez des questions supplémentaires, par mail : alsh@mairie-beautiran.fr ou 06 35 17 03 59